

Conditions de participations - Jeu concours Familigo été 2025

Comment participer à notre jeu concours spécial Familigo été 2025 ?

Pour tenter votre chance de gagner une semaine de vacances, il vous suffit de réserver un séjour d'une semaine (8j/7n minimum) sur le site de Capfrance entre le 11/02/2025 et le 30/04/2025 (dates de réservation).

Ce séjour doit se dérouler pendant la période estivale, soit du 04/07/2025 au 31/08/2025 (dates du séjour).

Liste des villages labellisés Familigo et éligibles au jeu concours :

- La Vallée de l'Yonne
- Le Bérrouze
- Le Tarbesou
- L'Oustal Pont les Bains
- Rechastel
- Relais du Moulin Neuf
- Lou Riouclar

Que puis-je gagner en tentant ma chance ?

En réservant un séjour correspondant aux conditions de participation, vous tentez automatiquement votre chance pour un tirage au sort effectué en mai, qui offrira à l'un de nos clients une semaine de vacances dans le village de son choix !

Soit 8 jours et 7 nuits en pension complète pour 2 adultes et 2 enfants, hors transport, suppléments, taxe de séjour.

Conditions de participation détaillées

Pour tout séjour d'une semaine réservé sur le site e-commerce de Capfrance **capfrance-vacances.com**, dans un village vacances labellisé Familigo (minimum 2 adultes, minimum 8j/7n) entre le 11 février et le 30 avril 2025, et ayant lieu entre le 04 juillet et le 31 août 2025, vous tentez votre chance pour remporter une semaine de vacances dans le village de votre choix, à utiliser avant le 30 juin 2026.

Plus d'informations en contactant notre service client :
service-clients@villagescapfrance.com